

**SYNDICAT
INTERCOMMUNAL
A VOCATION
SCOLAIRE D'ARBOIS**

Envoyé en préfecture le 02/09/2026
Reçu en préfecture le 02/09/2026
Publié le 02/09/2026
ID : 039-213900137-20260901-D2690108-DE



DECISION D.26.9.01 -08

Objet : Mission de Coordination SPS Rénovation
Ecole MOREL

La Présidente du SIVOS,

Vu l'article L 5210-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Comité Syndical du 23 avril 2026, délégrant à Mme la Présidente toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant les consultations réalisées,

DECIDE

De retenir l'entreprise SOCOTEC Agence de Lons-Le-Saunier 70 chemin de Chaudon 3900 Lons-Le-Saunier pour un montant de 6 975.00 € HT soit 8 370.00 € TTC

Arbois, le 01 septembre 2026

La Présidente,

Cécile BRIOT-GAIDOUZ

